

LA FDAC 66

SOUTIEN LES COMMERÇANTS ACTEURS DE L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE





SOMMAIRE

■ Édito.....	P. 4
■ L'environnement au coeur des priorités.....	P. 5
■ Les commerces de proximité et la consommation énergétique.....	P. 5
■ Les bons gestes du commerçant.....	P. 5
Énergie.....	P. 5
• Électricité.....	P. 5
• Chauffage.....	P. 6
• Climatisation.....	P. 6
• Chambres froides, réfrigérateurs.....	P. 6
Eau.....	P. 7
Déchets.....	P. 8
Papier.....	P. 8
E-mail.....	P. 9
Déplacement / Voiture.....	P. 9
■ Être éco-responsable et faire des économies.....	P. 9
■ Auto-diagnostiquer son entreprise en matière d'énergie.....	P. 9
■ Des économies d'énergie... à la rénovation énergétique.....	P. 10
■ En route vers un développement durable.....	P. 10
■ Contacts.....	P. 12



ÉDITO

La Fédération départementale des associations de commerçants des Pyrénées-Orientales représente aujourd'hui la force vive du commerce de proximité de notre territoire. Notre réseau de 50 associations fédère 2 400 commerçants et artisans pour avancer ensemble dans un contexte économique en mutation.

Soucieux des enjeux environnementaux auxquels nos entreprises doivent faire face, nous vous proposons ce guide des bonnes pratiques du commerçant éco-responsable afin de vous accompagner dans votre démarche de sobriété énergétique.

Nous espérons que ces recommandations vous seront utiles dans un parcours vers de nouvelles priorités.

L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DES PRIORITÉS

De nombreuses enquêtes et recherches ont montré l'importance que joue l'environnement sur nos conditions de vie.

Les campagnes de sensibilisation menées dans le monde et les épisodes climatiques ont permis d'éveiller la conscience collective. Il est important d'agir et de changer nos comportements dès à présent.

La surconsommation impacte fortement l'environnement alors chaque geste compte pour contribuer au confort et au bien-être des futures générations. En consommant mieux, chacun d'entre nous est acteur de demain.

LES COMMERCE DE PROXIMITÉ ET LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

L'impact de la consommation énergétique dans les commerces touche principalement l'éclairage, le chauffage, la climatisation et la production de froid (réfrigérateur, chambre froide...) utiles au fonctionnement du commerce. Il est toutefois possible de réduire ses dépenses énergétiques sans impacter directement la qualité de votre accueil et des services que vous proposez.

LES BONS GESTES DU COMMERÇANT

ÉNERGIE

- Assurer un suivi mensuel des consommations et les corrélérer avec l'activité de l'entreprise
- Installer des compteurs divisionnaires dans les secteurs fortement consommateurs afin de connaître au mieux la consommation réelle par poste et envisager des actions d'économies d'énergie puis en mesurer l'impact
- Sensibiliser le personnel et les clients sur les écogestes portant sur les économies d'énergie.

Électricité

- Eteindre tous les équipements non utilisés en journée (ne pas laisser en veille ou allumés les ordinateurs, machines à café, imprimantes)
- Privilégier le branchement de vos appareils sur des multiprises avec interrupteur pour couper le courant
- Enseigne lumineuse : éteindre systématiquement l'enseigne lorsque le commerce est fermé ou programmer l'extinction entre minuit et 7h du matin
- Ne pas laisser les guirlandes lumineuses allumées 24h/24. Éviter les illuminations superflues autant que possible



- Éteindre les imprimantes bureautiques et les caisses dès lors qu'elles sont inutilisées
- Ne pas utiliser l'éclairage si la luminosité naturelle est suffisante. Utiliser exclusivement des ampoules LED qui sont beaucoup moins énergivores. Adapter si possible l'intensité de l'éclairage en fonction des besoins, régler la luminosité
- Téléphone portable : privilégier un téléphone à double carte Sim plutôt que deux téléphones. Ne pas laisser le téléphone ou le chargeur branché en continu et ne charger votre téléphone que lorsque cela est nécessaire
- Vérifier l'extinction des lumières, branchements et climatisation avant de quitter son commerce
- Pour des entreprises qui sont proches des 36 kVA, étudier la diminution de leurs usages et donc de leurs appels de puissance pour diminuer la puissance souscrite à 36 kVA. Intervention Enedis nécessaire dans ce cas avec un coût mais assez faible (coût moyen à demander à Enedis).

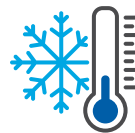
Chauffage



- Régler le thermostat à 19°C, baisser la température la nuit pour ne pas chauffer inutilement
- Maintenir les portes fermées lorsque le chauffage est allumé
- Préférer des vitres et fenêtres à double vitrage.

Climatisation

- Maintenir la fraîcheur de l'air en fermant portes et stores aux heures chaudes
- Ventiler vos commerces aux heures fraîches
- Sensibiliser le personnel et la clientèle pour garder les portes fermées lorsque la climatisation est en marche
- Régler la température 6°C en dessous de la température extérieure (ne pas descendre sous 26°C)
- Pour les petites surfaces, privilégier l'utilisation d'un ventilateur qui permet un brassage lent et l'éteindre lorsque personne n'est plus dans la pièce
- Pour des surfaces plus grandes, envisager l'utilisation d'un brasseur d'air qui permet un gain de température ressentie en moyenne de -3°C (en fonction de la vitesse d'air)
- La climatisation réversible permet de mieux contrôler la température et est plus performante en économie d'énergie
- Envisager l'installation de pompe à chaleur air/air ou air/eau ou eau/eau.



Chambres froides, réfrigérateurs

- Limiter autant que possible l'ouverture des réfrigérateurs et congélateurs. Refermer rapidement les portes de ces équipements
- Éloigner les sources de chaleur des équipements frais
- Assurer l'entretien et la maintenance des appareils frigorifiques, ne pas attendre une panne.

DIFFÉRENTS DISPOSITIFS DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS LIÉS À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SONT DISPONIBLES SELON ÉLIGIBILITÉ :



- Dispositif des certificats d'économies d'énergie
<https://nr-pro.fr/mb/cci-occitanie/liste-des-projets-economie-d-energie-certificats-d-economie-d-energie-CEE.html> (voir lien section bâtiment tertiaire)

Les fiches techniques doivent être fournies aux fournisseurs afin qu'ils respectent les caractéristiques dans leurs devis. Une simulation en fonction de vos devis (non validés et sans commande) peut être réalisée (voir lien ci-dessous).

<https://nr-pro.fr/mb/cci-occitanie/inscrire-travaux-economie-energie-votre-projet.html?type=E>

- Le Pass transformation écologique de la région Occitanie
<https://hubentreprendre.laregion.fr/financement/pass-transformation-ecologique>
- Le Contrat Entreprise d'Avenir de la Région Occitanie
<https://hubentreprendre.laregion.fr/financement/contrat-entreprise-davenir>
- Tremplin pour la transition écologique de l'ADEME
<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2024/tremplin-transition-ecologique-pme>

EAU

- Assurer un suivi mensuel de la consommation en eau pour identifier vos principaux postes de consommations, la corréler à l'activité, détecter d'éventuelles fuites et définir les mesures à mettre en place afin d'économiser la ressource puis en suivre l'impact
- Installer des compteurs divisionnaires par secteur fortement consommateur
- Refermer correctement les robinets après utilisation
- Faire intervenir rapidement un technicien en cas de fuite d'eau même minime
- Préférer l'utilisation du lave-vaisselle rempli plutôt que la vaisselle à la main
- Sensibiliser le personnel et les clients sur les écogestes portant sur l'utilisation de l'eau et éviter le gaspillage
- Installer des réducteurs de pression, des mousseurs pour limiter le débit de l'eau et des robinets thermostatiques pour atteindre directement la température souhaitée
- Installer des récupérateurs d'eau
- Instaurer des mesures de recyclage et de réutilisation des eaux usées traitées (REUT)



- Suivre les bonnes pratiques avec le [Guide à destination de l'hébergement touristique](#), la [Charte de l'eau](#) de l'UMIH 66, la [Charte de la Fédération de l'Hôtellerie de Plein Air Occitanie](#) (Fhpa Oc)
- [Outils de sensibilisation et d'information aux écogestes](#) de ADEME et du CRTL Occitanie.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse propose des dispositifs d'aide au financement d'investissements liés à l'économie de la ressource :

https://www.eaurmc.fr/jcms/pro_127118/fr/les-aides-du-12e-programme

Par ailleurs, certains investissements peuvent être éligibles aux dispositifs de la Région Occitanie présentés précédemment.



Découvrez leauca.fr, la plateforme de la CCIPO dédiée aux solutions hydriques en Occitanie, un outil incontournable pour tous les acteurs soucieux de la gestion durable de l'eau.

Trouvez les solutions innovantes adaptées à vos besoins grâce à notre base de données, accédez aux technologies, services et experts locaux.

Optimisez votre gestion de l'eau pour un avenir plus résilient face aux défis climatiques !

DÉCHETS

- Recycler systématiquement ses emballages, papiers, cartouches, équipements électriques dans les conteneurs adaptés ou les lieux de collecte spécifiques
- Réduire les emballages et opter pour des systèmes recyclables. Proposez vos produits en vrac et incitez vos clients à venir avec leur propre contenant
- Privilégier des sacs réutilisables ou en matière recyclés qui sont écoresponsables
- Sensibiliser vos clients sur votre démarche de respect de l'environnement et de développement durable
- Composter sur place les déchets organiques ou les collecter pour être valorisés.



PAPIER



- Imprimer uniquement les documents nécessaires et privilégier le recto/verso
- Favoriser les impressions en noir et blanc
- Ré-utiliser les versos blancs des documents imprimés
- Choisir lors des commandes un papier recyclé ou qui a moins d'impact sur l'environnement et/ou avec un label environnemental tel que FSC, PEFC, Ecolabel, etc..

E-MAIL

- Privilégier les envois numériques tout en veillant à se limiter aux mails utiles
- Réduire la taille des pièces jointes
- Enregistrer les pièces jointes puis supprimer les mails dont on a plus besoin.



DÉPLACEMENT / VOITURE



- Limiter ses déplacements professionnels, privilégier les réunions téléphoniques ou en visio
- Bien entretenir son véhicule afin de limiter sa consommation (révision, vidange)
- Adopter une conduite raisonnable et prudente, éviter les accélérations intempestives
- Privilégier les déplacements à pied, à vélo, les transports en commun et penser au co-voiturage.

ÊTRE ÉCO-RESPONSABLE ET FAIRE DES ÉCONOMIES

Devenir éco-responsable, avoir une attitude écologique permet de faire des économies.

Privilégiez l'utilisation d'équipements à faible consommation énergivore et faible en utilisation d'eau.

Suivez vos consommations. Pour cela, des applications sont disponibles (Hellowatt, Edf&moi, Enedis, Ecowatt), déterminez les heures où vous consommez le plus et les périodes où vous pouvez réduire votre consommation et donc vos factures.

Etablir une politique d'achat durable de produits locaux et respectueux de l'environnement, Bio, issus du commerce équitable, ayant une certification ou un label écologique.

L'intérêt collectif se tourne vers la transition écologique, l'anti-gaspillage et le recyclage : améliorez l'image de votre commerce, différenciez-vous de vos concurrents, soyez éco-responsable.



AUTO-DIAGNOSTIQUER SON ENTREPRISE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE

Vous pouvez vous appuyer sur la CCI pour vous accompagner dans votre démarche en faveur du respect de l'environnement. Auto-évaluez-vous gratuitement grâce à l'outil **Flash'Diag Énergie** sur le site de la CCI.

Par le biais de quelques questions, cet outil évaluera votre niveau de maîtrise énergétique. Un rapport vous sera ensuite envoyé par mail, un bilan sera dressé et des conseils vous seront proposés afin de réduire votre consommation énergétique.

DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE... À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



La CCI, partenaire indéfectible de la FDAC 66, a également mis en place Soluccio pour analyser votre consommation énergétique et vous propose des conseils pour diminuer vos dépenses énergétiques.

Plusieurs outils d'accompagnements sont disponibles :

- Information / Sensibilisation : participation à des réunions d'informations, webinaires, newsletter concernant les évolutions techniques et réglementaires sur l'énergie
- État des lieux : dresser le bilan énergétique
- Accompagnement - visite énergie : élaborer un premier bilan et identifier des pistes d'actions élémentaires d'économie d'énergie.

Avoir les bonnes clés, un peu de bon sens suffit pour agir en faveur de la protection de la planète. Soyons les gardiens et les acteurs d'un monde meilleur pour demain.

EN ROUTE VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE...



Le label Clef Verte

L'écolabel touristique Clef Verte/Green Key s'adresse aux hôtels, campings, chambres d'hôtes, gîtes, meublés, résidences de tourisme, villages et centres de vacances, auberges de jeunesse, restaurants qui ont la volonté de s'engager dans une démarche environnementale performante.

La démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)

L'entreprise qui déploie une démarche de RSE va chercher à développer des pratiques plus éthiques et plus durables dans son mode de fonctionnement de façon à contribuer aux enjeux de développement durable.



Dès à présent, auto-évaluez-vous gratuitement grâce à l'outil **Flash Diag RSE CCI** !

La CCI vous accompagne dans votre démarche RSE (financement FSE) avec la réalisation :

- d'un diagnostic afin d'évaluer la maturité RSE de votre entreprise, identifier les opportunités et bénéfices du déploiement d'une démarche RSE et définir un plan d'actions prioritaires : **Diagnostic RSE | CCI des Pyrénées-Orientales (pyrenees-orientales.cci.fr)**
- des ateliers et accompagnements collectifs et individuels dans l'objectif de déployer votre stratégie RSE et piloter l'avancement de vos actions RSE.



CONTACTS



FDAC 66 / Commerce 66

Rose Gourdon, responsable Pôle Appui aux territoires
T. 04 68 35 90 99 | r.gourdon@pyrenees-orientales.cci.fr

Bénédicte Sylvestre, référente FDAC
T. 04 68 35 98 93 | b.sylvestre@pyrenees-orientales.cci.fr



CCI Pyrénées-Orientales

Sonia Poulot, conseillère entreprises Transition écologique - Auditrice ICA QSE
T. 07 64 47 10 22 | s.poulot@pyrenees-orientales.cci.fr

Caroline Ramonatxo, conseillère entreprises Développement durable
T. 07 64 87 59 85 | c.ramonatxo@pyrenees-orientales.cci.fr

Partenaires

